

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 JUIN 1922.

BUDGET DU MINISTÈRE DES COLONIES POUR L'EXERCICE 1922 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 15 juin 1922.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre une note relative à deux nouveaux amendements que M. le Ministre des Colonies propose d'apporter au projet de Budget de son Département pour l'exercice 1922.

Ils n'apportent aucun changement au total dudit projet de Budget.

Agrérez, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,
G. THEUNIS.*

(1) Budget, n° 24-X.
Rapport, n° 124.
Amendement, n° 286.

AMENDEMENTS.**Première Section. — Dépenses ordinaires.****CHAPITRE II.****Musée du Congo belge et Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren.**

ART. 12. — Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service du Musée du Congo Belge et du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren. Indemnités des membres des Commissions de surveillance et de géodésie et des savants appelés au Musée fr. 366,687 »

Nouvelle diminution de 4,000 francs justifiée par le transfert à l'article 14 d'un crédit identique pour liquider des dépenses qui doivent être imputées sur cet article.

ART. 14. — Travaux extraordinaires autorisés au préalable par le Ministre. fr. 6,000 »

ART. 14. — Buitengewone door den Minister voorafgaandelijk toegelaten werken fr. 6,000 »

Augmentation de 4,000 francs justifiée :

1^o Par la nécessité de prévoir un crédit pour permettre de liquider au personnel du Musée le coût des services extraordinaires accomplis à l'occasion de la visite officielle au Musée de Tervueren, de souverains étrangers ou personnages de marque, et d'autres travaux extraordinaires nécessités par l'entretien et l'exposition des collections scientifiques;

2^o Par l'allocation d'une indemnité mensuelle pour travaux spéciaux à deux agents attachés au Musée de Tervueren et au Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques.